

L'ISLE JOURDAIN Rythmes scolaires on verra l'an prochain

Trop peu de temps pour mettre en place concertation et dispositions prises



L'ISLE JOURDAIN Rythmes scolaires on verra l'an prochain

L'adoption du décret permettant aux communes d'adapter de nouvelles dispositions concernant les heures et jours de scolarisation à seulement quelques semaines de la rentrée ne permettra guère aux communes et écoles souhaitant bénéficier de cette souplesse de mettre en œuvre de nouvelles grilles. Bon nombre de communes seraient prêtes à faire marche arrière sur l'obligation imposée uniformément à tout l'hexagone. Les raisons en sont multiples. Moyens financiers pour les unes, qui jugent le coût prohibitif pour ce qui souvent s'est transformé en simple garderie, problème avec les associations sportives pour d'autres qui organisaient la formation des leurs écoles sportives sur le mercredi matin, incompatibilité pour d'autres avec les grilles mis en place dans un même périmètre de ramassage scolaire.

A l'Isle Jourdain on ne souhaite pas brusquer les choses et avant tout bien poser le problème avec l'ensemble des acteurs. La municipalité fait donc savoir à travers un communiqué qu'il n'y aura pas de changement pour cette prochaine rentrée scolaire.